



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le
Conseil municipal

Séance du 26 juin 2025

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Madame Najia AMZAL*
- Délibération n° 1.2 - Avenant n°1 à la convention de gestion et de mise à disposition des jardins familiaux de Stains entre la Commune de Stains et la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) - *Approuvé*
- Délibération n° 1.3 - Avenant n° 1 à la convention de partenariat pour la mise en place de dispositifs d'achats citoyens conclue entre la commune de Stains et l'association VRAC Plaine commune - *Approuvé*
- Délibération n° 1.4 - Bail Emphytéotique Administratif (BEA) entre la commune de Stains et l'association Leila - *Approuvé*
- Délibération n° 2.1 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n° 2.2 - Accroissements saisonniers d'activités - Vacances scolaires de la Toussaint et de Noël 2025 - *Approuvés*
- Délibération n° 2.3 - Avenant n° 1 à la convention relative à l'hébergement, aux frais d'entretien, de soins, de nourriture et d'assurance d'un chien de sécurité publique affecté au service de la police municipale - *Approuvé*
- Délibération n° 3.1 - Convention attributive de subvention au titre de la programmation 2025 de la dotation politique de la ville (DPV) - *Approuvée*
- Délibération n° 3.2 - Attribution d'une subvention à l'association Jeunesse Dorée - Exercice 2025 - *Approuvée*
- Délibération n° 3.3 - Attribution de l'accord cadre de prestation de médecine professionnelle et préventive pour le suivi médical des agents de la ville de Stains - *Approuvé*
- Délibération n° 3.4 - Cession d'une machine d'impression d'occasion de marque SHINOHARA type 75-IV année 2009 - *Approuvée*
- Délibération n° 4.1- Attribution de subventions à des associations œuvrant au bénéfice des Stanois.es - Seconde répartition 2025 - *Approuvée*

- Délibération n°4.2 - Approbation de la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2025 entre la commune de Stains et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Stains relative au Programme de Réussite Educative (PRE) - *Approuvée*
- Délibération n°4.3 - Approbation du contrat d'engagements « Quartiers 2030 » pour la programmation de l'année 2025 - *Approuvé*
- Délibération n°4.4 - Approbation de la proposition d'adhésion au dispositif « Accompagnement vers l'autonomie numérique » de la Métropole du Grand Paris - *Approuvée*
- *Délibération n° 5.5* - Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la commune de Stains et l'association Okwa pour les années 2025, 2026 et 2027- *Approuvée*
- Délibération n°6.1 - **Modification du découpage électoral - Création de deux bureaux de vote** - *Approuvée*

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.